

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 38

MONTREAL, 26 JUN, 1873.

[52 PAR ANNÉE

## LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, " " " " \$2 par an  
Annonces " 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

## Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.  
TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT d'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Brockville à 9.30 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.20 " et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de l'ouest font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. & O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGES AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

H. ABBOTT,  
Directeur.

Brockville, 4 Mai 1873.

## N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

### Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les noms et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,  
F. LARIN,  
A. E. GAGNON.

30-30

### MEULES FRANCAISES

ET

### ECOSSAISES

Pierres à Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente

Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeurs.)

- do pour moulin le blé,
- do pour moulin l'avoine,
- do pour teuler l'avoine,
- do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

AUSSI :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés.

N. RENAUD & CIE.,

34, Rue des Enfants Trouvés.

## W. & F. P. CURRIE & CIE.

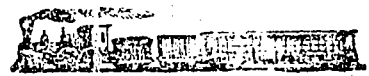
100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouillottes, Fer adouci, Plaques du Canada, Plaques d'Étain,

TUBES POUR BOUILLIÈRES, TUBES A GAZ

Étain en Lingot.	Rivet.	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot.	Fil de Fer	Ciment Romain.
Cuivre en Feuilles.	Fil d'Acier	Bois de Portland
Antimoine.	Vitres.	Bois du Canada.
Zinc en Feuilles.	Peintures.	Tuile à Paver.
Zinc en Lingots.	Terre à briques.	Vases de Jardin.
Plomb en Saumon.	Écailles.	Dessus Chemin.
Rouge de Plomb.	Briques à four.	Fontaines.

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver, Encastures Patent, Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en main.



## Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

### Arrangements d'été

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Doroiters, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST

Malle-Quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A. M.  
Express de nuit de Montréal à 9.00 P. M.  
Train de la Malle de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires à 6.00 A. M.  
Train de passagers pour Brockville et toutes les stations intermédiaires à 6.00 P. M.  
Train local pour les passagers pour Vaudeville, le samedi à 2.00 P. M. et les autres jours à 5.00 P. M.  
Trains dessant Montréal pour Lachine, à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00 midi, 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.30 P. M.  
Trains dessant Lachine pour Montréal à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 7.00 P. M.  
Le Train de 4.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central à 8.15 A. M.  
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.45 P. M.  
Train pour Rouses Point, communiquant avec les steamers du Lac Champlain à 6.00 A. M.  
Train de la Malle pour St. Jean et Rouses Point, en connexion avec les Trains de Steamers, Shefford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est et les steamers du lac Champlain à 3.15 P. M.  
Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires à 6.00 A. M.  
Train de la malle pour St. Hyacinthe, Shefford, Sherbrooke, Island Pond, à 1.45 P. M.  
Train d'accommodation pour Richmond et les stations intermédiaires à 5.15 P. M.  
Express de nuit pour Island Pond, Carleton Place, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas à 10.30 P. M.  
Express pour Québec, arrivant à St. Hubert et à St. Hyacinthe à minuit.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur "F. A. L. M. O. U. T. II," communiquant avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse à Portland pour Halifax, N. E., tous les Mardis, à 5.30 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport de fret.

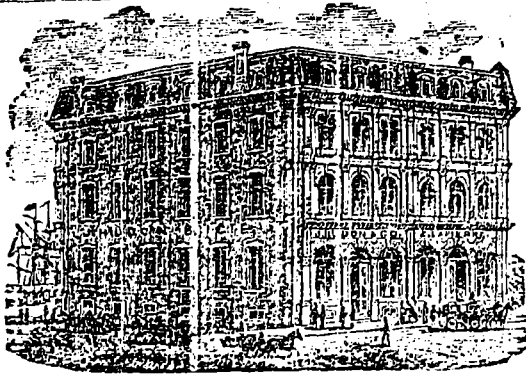
Le vapeur "CHASE" fera aussi le voyage entre Portland et Halifax. La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jendis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ÉTRQUETE.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau ou au vendeur de billets, à la St. Station Bonaventure ou au Bureau No. 115, Rue St. Jacques.

C. J. ARYDGE,  
Directeur-Général,

Montréal, 26 mai 1873.



# J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS  
EN GROS

No. 304, Rue. St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

# T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour pesage de travaux à griz, à l'enné, de gazelliers, de bestres, de couvertures en fortaine, en toile galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparation aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferblantier et articles en plomb de T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et sollicitude.

On y trouve également des rafraîchissements en glaceries de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en achètent en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières, fournitures à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 33

## DEMENAGEMENT

J. HUDON & CIE. ont transporté leur magasin au No. 304 Rue St. Paul et No. 247 Rue des Commissaires où ils tiendront comme par le passé un assortiment complet et bien choisi d'épicerie, vins, liqueurs et provisions.

Ils profitent de cette occasion pour solliciter de leurs pratiques la continuation du patronage qui leur a toujours été si libéralement accordé. 29-42

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

## L. A. LESIEUR

Entrepôt d'Épicerie, Liqueurs

ETC, ETC, ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVET)

Entrée ouverte à domicile.

11 Avril

16-27



## AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 mars 1873.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 15 per cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

## ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collectionner les taxes de Douane de Richelieu.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées:		MALLES.		Livrées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.		A. M.	P. M.
8.00	.....	Ottawa au chemin de fer (a)	6.00	6.45	
11.00	.....	Provinc. d'Ontario... (a)	7.00	6.45	
	.....	Rivière Ottawa par route	7.00	.....	
QUEBEC.					
8.00	.....	Québec-Trois-Rivières et	6.00	.....	
	.....	Sorel par voie ferrée	7.00	.....	
8.00	.....	Québec par chemin de fer	.....	7.00	.....
A. M.	.....	Townships C.F.T. Riv. Ar-	.....	7.00	.....
8.00	.....	thabasknet Riv. du Loup	.....	7.00	.....
8.00	.....	St. Armand et Hemmingford	5.30	12.45	.....
10.00	.....	St. Jean et Sherbrooke	.....	2.15	.....
10.00	.....	De St. Jean et Rouse's Pt.	.....	2.15	.....
	.....	Shedden et la jonction du	.....	2.15	.....
	.....	chemin de fer Vt.....	.....	2.15	.....
MALLES LOCALES					
11.00	.....	Beauharnois (route).....	6.00	.....	.....
11.00	.....	Chambly (aussi G.A.M.) et	.....	1.30	.....
	.....	St. Césaire.....	.....	1.30	.....
11.00	.....	Contrecoeur, Varennes et	.....	1.30	.....
	.....	Vetchères.....	.....	1.30	.....
11.00	.....	Côte St. Paul et Tanneries	.....	10.30	.....
	.....	Ouest.....	.....	2.00	.....
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00	.....
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00	.....
10.00	.....	St. Lambert.....	.....	2.00	.....
9.30	2.15	Laprairie.....	10.00	2.00	.....
11.00	.....	Longueuil.....	6.00	1.30	.....
	.....	N. Glasgow & St. Récollet	7.00	.....	.....
	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00	.....
8.30	5.00	Pointe St. Charles	8.30	6.00	.....
	.....	St. Laurent, St. Eustache,	.....	7.00	.....
	.....	St. Scholastique, et	.....	7.00	.....
	1.30	Belle-Rivière.....	.....	7.00	.....
	.....	St. Jérôme, Ste. Rose et	.....	7.00	.....
	2.30	St. Thérèse.....	.....	7.00	.....
	.....	St. Jean & Station, St.	.....	8.00	2.00
	.....	Armand.....	.....	8.00	2.00
8.00	.....	Trois-Rivières par la Ro-	.....	1.30	.....
	.....	vo Nord.....	.....	1.30	.....
8.30	.....	PROV. MARITIMES.	.....	7.00	.....
	.....	N.-Brunswick et Isle P.E.	.....	7.00	.....
	.....	Halifax, N.-E.....	.....	7.00	.....
	.....	Les malles pour N.-Nouve	.....	7.00	.....
	.....	sont envoyées tous les	.....	7.00	.....
	.....	jours à Halifax, et de là	.....	7.00	.....
	.....	la transmission se fera	.....	7.00	.....
	.....	tous les vendredis alter-	.....	7.00	.....
	.....	natis à partir du 2 Jul.	.....	7.00	.....
ETATS-UNIS.					
8.45	.....	Boston et les Etats de la	7.45	2.15	.....
8.45	.....	Nouv.-Angleterre, ex-	.....	2.15	.....
8.45	.....	cepté le Maine.	.....	2.15	.....
8.45	.....	New York et les Etats	.....	12.45	.....
8.45	.....	du Sud.....	.....	12.45	.....
8.45	.....	Island Pond, Portland et	.....	12.45	.....
8.45	.....	le Maine.....	.....	12.45	.....
8.11	.....	Etats de l'Ouest et du Pa-	7.00	6.45	.....
	.....	cifique et Manitoba....	.....	6.45	.....
INDES OCCIDENTALES.					
	.....	Lettres, etc., payés d'avance	.....	2.15	.....
	.....	et N.-York, sont expédiés	.....	2.15	.....
	.....	chaque jour à New-York	.....	2.15	.....
	.....	d'où partent les	.....	2.15	.....
	.....	autres malles.....	.....	2.15	.....
	.....	Pour Havane et Indes Occi-	.....	2.15	.....
	.....	dentales et Havane, tous	.....	2.15	.....
	.....	les jeudis P.M.	.....	2.15	.....
	.....	Pour St. Thomas, les Indes	.....	2.15	.....
	.....	Occidentales et Br.-Sil, le	.....	2.15	.....
	.....	23ème jour	.....	2.15	.....
	.....	de chaque mois.	.....	2.15	.....
GRANDE BRETAGNE,					
	.....	Par la ligne Canadienne.	7.00	.....	.....
	.....	Vendredi	.....	7.00	.....
	.....	Par la ligne W. & G. et	.....	2.15	.....
	.....	Par la ligne Cunard, Boston,	.....	2.15	.....
	.....	Lundi	.....	2.15	.....

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.  
b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10 O' A. M., 1.00, 6.00 et 9.00 P. M.

Le Dimanche à 9.00 P. M.

## R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de  
VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE DE CHINE

Importateurs

'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.

No. 8 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean

MONTREAL.

CIRCUAIRE HEBDOMADAIRE

DE

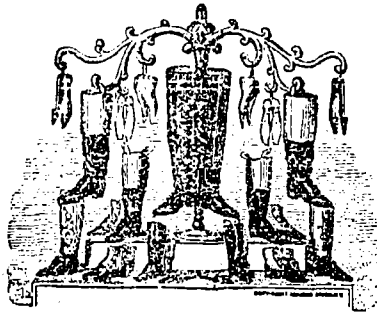
G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures

No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL



No. 300

RUE ST. PAUL

MONTREAL

Nos amis trouveront à notre entrepôt à l'adresse ci-dessus un assortiment complet de toutes espèces de Chaussures de cuir, de prunelle et de caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants, et garanties vendues à meilleur marché que partout ailleurs. En consultant la liste ci-dessous, nos marchands pourront expédier leurs ordres sans quitter leurs magasins, et nos marchandises leur seront expédiées par Express, Chemins de Fer ou Bateau à Vapeur, exactement aux prix marqués.

Liste des prix des Chaussures à la Manufacture de G. Boivin, No. 300 Rue St. Paul, Montréal.

Ouvrages pour Hommes.	Ouvrages pour Femmes.	Ouvrages pour Filles.
Bottes Napoléon, semelles rapportées..... 3 00	B. Is buff dentelés, hautes, D. S. et S. S..... 1 15	Bals buff brutes dentelées.....
“ en tauro..... 2 25	“ union dentelées, hautes D. S. et S. S..... 1 10	“ cuir grainé hautes dentelées..... 85
“ en vache No. 1..... 2 15	“ cuir grainé dentelées “ “ “ “ 1 15	“ buff union “ “ “ “ 80
“ “ No. 2..... 2 10	“ basses “ “ “ “ 1 05	“ buff “ basses “ “ “ “ 85
veau français, cousues à la machine..... 3 75	“ buff union “ “ “ “ 1 00	“ cuir grainé “ “ “ “ 80
Demi-bottes buff, et en vache D. S. et S. S..... 1 90	Botines en vache D. S..... 90	“ kid français, cousues..... 1 75
Waterloo No. 1..... 1 10	“ “ S. S..... 80	Bals kid français boutonnées..... 1 75
Brogans No. 1..... 1 00	Demi-bottines en vache D. S..... 80	Bottines en cuir D. S..... 70
Cong. buff cousues à la machine..... 2 50	Congress buff..... 1 05	“ bouts en cuir D. S..... 75
“ veau canadien..... 2 75	Cong kid français cousues..... 1 80	Souliers cuir vernis à talons 13 à 2..... 75
“ “ Français “ “ “ “ 3 00	Bals “ “ “ boutonnées..... 2 25	“ “ “ “ 9 à 12..... 65
“ “ “ cousues à la main..... 2 25	“ “ “ “ 2 25	“ “ “ “ 6 à 8..... 55
“ tête de veau français chevill., sem. rapp. 1 50	Pantouffles union..... 40	Cong. buff bouts en cuir vernis..... 90
“ vache fendue “ “ “ “ 1 65	“ tapis..... 0 50	Cong prunelle..... 70
“ buff “ “ “ “ 1 80	“ fleuris..... 0 85	Bals “ hautes, boutonnées..... 1 30
“ “ “ “ “ “ “ “ DS et SS 1 70	“ feutre élastique D. S..... 0 90	“ “ “ “ “ “ “ “ 1 35
Cong. prunelle cousues à la machine..... 1 35	“ patent carlé..... 0 90	“ “ hautes de fantaisie..... 70
Cong. “ “ “ “ “ “ “ “ 1 25	“ tweed canadien..... 0 70	“ “ basses..... 70
Cong. “ “ “ points jaunes..... 1 90	Souliers cuir vernis S S..... 0 80	“ “ hautes..... 1 15
Pantouffles tapis..... 65	“ élastique D. S..... 0 80	Ouvrages pour Enfants.
Ouvrages pour Garçons.	“ à talons..... 0 90	Bals buff hautes, dentelées D. S. et S. S. 6 à 10..... 70
Bottes en tauro, semelles rapportées 1 à 5..... 1 60	Bals prunelle hautes de fantaisie..... 1 05	“ cuir grainé hautes, dent. D. S. et S. S..... 70
“ Nap “ “ “ “ “ “ 1 75	“ “ unies..... 1 00	“ buff union, hautes, dent. D. S. et S. S..... 1 05
“ Nap Union “ “ “ “ “ “ 1 65	“ haute-reclaquées cuir vernis..... 1 50	“ 6 à 10..... 65
Congress-reclaquée en cuir vernis “ “ “ “ 1 35	“ “ “ boutonnées..... 1 70	“ buff union basses D. S. et S. S. 6 à 10..... 60
Cong buff semelles rapportées “ “ “ “ 1 30	“ “ “ “ “ “ “ “ 1 15	“ buff “ “ “ “ “ “ “ “ 60
“ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 1 25	“ “ “ moyenne-reclaquées cuir vern. bout. 1 50	“ cuir grainé “ “ “ “ “ “ “ “ 60
“ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 1 25	“ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 1 35	“ cuir grainé et buff-reclaquées D. S. et S. S. 6 à 10..... 60
Bals union semelles rapportées “ “ “ “ 1 25	“ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 0 75	Cong buff D. S. et S. S..... 6 à 10..... 70
Waterloo..... 0 85	“ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 0 75	“ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 70
Brogans..... 0 80	“ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 0 75	Bottines en cuir, bouts en cuir D. S. et S. S..... “ 50
Ouvrages pour petits Garçons.	“ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 0 75	Cong. Buff bouts en cuir vernis..... “ 70
Bottes en tauro sem. rap. bouts en cuir, 9 à 13 1 30	“ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 0 75	Souliers de fantaisie 2 à 6..... “ 35
“ Nap “ “ “ “ “ “ “ “ 1 45	“ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 0 75	Souliers cuir vernis de fantaisie 2 à 6..... “ 35
“ Nap Union “ “ “ “ “ “ “ “ 1 35	“ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 0 75	Bals colle dentelées à talons..... “ 60
Cong. buff semelles rapportées 9 à 13..... 1 05	“ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 0 75	“ boutons, reel. en cuir vernis à tal. 3 à 7..... “ 65
Bals union “ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 1 00	Congress prunelle hautes bouts en cuir verni. 1 20	Bals prunelle bouts de fantaisie..... “ 75
do “ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 0 85	do do do moyennes de élastique en soie 1 05	Cong. “ basses bouts en cuir vernis “ “ 60
Brogans “ “ “ “ “ “ “ “ “ “ 0 85	do do do basses..... 0 60	
Congress toile brune ou noire..... 1 25		

J'ai le plaisir de vous informer que pour faire droit à la demande de bon nombre de mes pratiques, à l'avenir je donnerai de l'Escompte sur les

**Chaussures en Cuir et en Prunelle les prix restant les mêmes**

Pour avoir droit à cet Escompte, il faudra avoir payé tout achat antérieur.  
 Tout montant dépassant cent piastres devra de suite être réglé par Billet ou Traite, comme suit :

Traite à vue ou argent comptant, Escompte.....	5 0/10
Traite ou Billet à un mois, Escompte.....	4 0/10
“ “ deux mois “ .....	2 0/10
“ “ trois mois “ .....	Prix nets.

Comptant sur votre obligeant patronage comme par le passé,

**G. BOIVIN,**  
 300, RUE ST. PAUL.

## REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 25 Juin 1873.

La température se comporte admirablement pour les récoltes dans notre province. Nous avons de temps à autre des orages qui favorisent grandement le grain qui pousse à vue d'œil. On se plaint beaucoup de la sécheresse dans la Province d'Ontario et on craint que dans beaucoup de localités la récolte restât au-dessous de la moyenne. En Europe, les champs présentent une belle apparence et tout porte à croire que les laboureurs du labour ont amplement récompensés. Dans les états de l'Ouest les rapports varient, mais si on doit accepter le prix des céréales comme le thermomètre de l'état des champs, les apparences promettent bien. Les marchés sont partout à la baisse : la spéculation semble partout avoir déserté le marché et les cours reculent régulièrement et continuellement. La Californie promet de fournir un contingent de blé aussi considérable que l'année dernière.

Mais si d'un côté l'agriculture est favorisée, le commerce est en souffrance. Le commerce des états est celui qui probablement souffre d'avantage. Il paraît avoir atteint le sommet de l'échelle de la prospérité l'année dernière et il baisse maintenant et baisse encore probablement à l'échelon en échelon jusqu'à ce que les cours aient atteint un niveau qui permettra une reprise générale des grandes entreprises qui sont pour le moment suspendues. La production, il n'y a plus de doute, a dépassé la demande, les importations ont été trop fortes et il faut que le tout s'équilibre avant qu'une reprise générale des affaires ait lieu.

Nous voyons avec satisfaction que l'exportation est commencée. La diminution de l'importation pour les premiers mois du printemps sur trois articles, marchandises de laine, cotons et soieries et velours est d'environ un million pour notre port seulement. Tout peu qu'une diminution semblable se fasse sur d'autres articles, les affaires de l'automne se présenteront sous de meilleures auspices qu'elles se seraient présentées s'il en eût été autrement, ou plutôt, si on avait continué dans la voie où nous étions entrés l'année dernière et les années précédentes. Que les spéculations véreuses soient maintenant décontenancées, que l'agiotage diminue, qu'on s'applique à développer les ressources du pays au lieu d'employer les fonds à encourager la spéculation dans les stocks de banques et tout rentrera dans l'ordre avant longtemps. Qu'on arrache nos industriels des mains des vautours qu'on appelle usuriers, qu'on réglemente ces sociétés non moins rapaces qu'on appelle Sociétés de Construction, qu'on empêche l'établissement d'une foule de gens incapables et ignorants qui rougissent de se livrer à la pratique d'un métier ou à l'agriculture, véritables sangsues qui sucent continuellement le sang du commerce et les choses avant longtemps marcheront bien. Car, ayons-le, une des plaies de notre pays est le désir effréné qu'on voit partout de vouloir devenir riche à n'importe quel prix. Le fils de l'agriculteur rougit de cultiver les champs, il préfère servir en esclave dans une manufacture de la Nouvelle Angleterre ; le fils de l'industriel craint de se salir les mains en exerçant le métier de son père qui

lui a procuré quelque éducation dont souvent il ne profite pas ; il préfère servir derrière un comptoir à rouler et dérouler tout le jour des pièces de dentelles ou de rubans, ouvrage qui devrait être entièrement du ressort des femmes, et nos jeunes hommes à qui une éducation soignée permet de parcourir une carrière utilitaire n'aspirent qu'à une sinécure dans les bureaux du gouvernement, où, trop souvent, leur intelligence s'étiolle faute d'une sphère suffisamment large pour exercer leurs talents. Qu'on renvoie tous ces gens à leur place et comme nous le disons plus haut, les choses iront mieux.

Le Canada a besoin de travailleurs et non de poseurs, de cultivateurs et non de jongleurs, d'hommes de bonne volonté et non de prétendus déclassés. Nous sommes amenés à faire ces réflexions par la statistique suivante dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs que nous trouvons dans un rapport annuel sur les écoles communes aux Etats-Unis :

" Il y a des multitudes de gens qui attendent des vacances dans des magasins ou des bureaux, tandis que dans les métiers les plus honorables et plus rémunérateurs, on cherche de tout côté des hommes de bonne volonté. C'est un fait tout à la fois significatif et étonnant que sur 17,600 criminels qu'il y avait dans les prisons des Etats-Unis en 1868, quatre-vingt dix-sept sur cent n'avaient pas appris de métier. Sur 240 condamnés au pénitencier de l'est l'année dernière, il n'y en avait que douze qui avaient été placés en apprentissage et avaient servi leur temps."

Le temps est arrivé où les produits de la ferme attirent l'attention du commerce. Les opérateurs anglais commencent à arriver pour faire les achats de beurre et de fromage. Il n'est pas hors de propos de voir ce qu'on pense des produits américains de la ferme dans le Royaume-Uni, c'est pourquoi nous publions le paragraphe suivant que nous empruntons au *Scottish Farmer* :

" Nos cousins d'au-delà de l'Atlantique peuvent faire du très bon beurre et du très bon fromage, mais ni l'un ni l'autre commande un bon haut prix et cela pour la raison suivante."

" Le commerce en achetant des lots de ces articles ne peut pas s'y fier, parce qu'on ne rencontre pas deux boîtes de fromage ou deux tinettes de beurre de même goût, de même couleur ou de même odeur, et ces irrégularités sont cause de la disparité en valeur de chaque lot qui nous est expédié, et malgré les nombreuses observations qu'on a faites, nous ne constatons aucune amélioration, nonobstant le progrès qui s'est fait dans les colis. Sous ce rapport les fermiers français leur sont infiniment supérieurs. Il suffit d'examiner une tinette de beurre pour voir ce qu'est le lot entier, et il résulte de ce fait que le beurre français à cours comme les billets de la banque d'Angleterre. Aucune différence dans les lots qui nous arrivent. C'est là un trait caractéristique. Le prix du travail peut avoir quelque chose à faire dans cette question, mais bien certainement les fermiers américains peuvent adopter un plan pour améliorer leurs produits et en relever la valeur. En France, on prête une attention particulière non-seulement à l'uniformité de couleur, de goût, etc., mais aussi

" à l'uniformité des colis qui sont tous de même grosseur, et comme ils sont remplis mécaniquement, chaque colis contient la même quantité. Ceci laisse encore à désirer dans les expéditions de beurre américain. On ne peut pas arriver au poids exact. Cette observation s'applique également au fromage."

Un mot maintenant pour le commerce d'épicerie.

On soit que les Hollandais sont en guerre avec les habitants du royaume d'Achem. Disons pour le bénéfice de nos lecteurs qui pourraient l'ignorer où se trouve et ce qu'est le royaume d'Achem.

Ce royaume qui se trouve en Asie comprend toute l'extrémité N. E. de Sumatra et s'étend au sud jusqu'à cap Diamond. La population est d'environ 2,000,000 d'habitants d'origine malaise, forts et industrieux. Le pays est riche en mines d'or, d'argent et de cuivre. Le sol qui est fertile produit le riz, le coton et les fruits des tropiques, la poudre d'or, le camphre, etc. On y pratique l'islamisme et le gouvernement est une monarchie absolue.

La capitale Achem, contient 8,000 maisons. Il s'y fait un grand commerce. On y voit des fonderies de canons et des manufactures.

Si on doit en croire les rapports que nous a apportés le télégraphe, la guerre qui s'est déclarée prend des proportions considérables, et comme le commerce s'approvisionne en grande partie de poivres dans ce pays, on est porté à croire que ces épices vont commander de hauts prix. Si la guerre se continue, les expéditions cesseront dans les ports les plus importants. C'est maintenant la saison où se fait la récolte et qu'elle est placée sur le marché. Jusqu'à présent il n'y a pas eu d'expédition de la récolte de cette année et il est maintenant impossible de pouvoir en faire. Les Hollandais sont déterminés à vaincre et poursuivent activement la guerre, tandis que de leur côté les natifs font preuve de beaucoup plus d'énergie qu'on avait lieu de s'attendre. On rapporte que toutes les plantations de poivre au nord de Sumatra ont déjà été détruites et la destruction menace d'être complète par l'impossibilité où on se trouve de se procurer des travailleurs.

**Nouveautés.**—Absence complète d'affaires en gros. Les affaires dans le commerce de détail ne sont pas aussi actives qu'on aurait lieu d'espérer à cette saison. La température est fraîche et nous n'avons eu à peine que deux ou trois jours chauds. Les tissus légers sont moins demandés qu'à l'ordinaire à la fin de Juin, mais il est probable que le commencement de Juillet verra plus d'activité.

**Laine.**—Nonobstant le calme qui existe sur les marchés étrangers dans l'article laine, cette marchandise reste ferme dans nos Provinces de Québec et d'Ontario. La toute du printemps ne fait qu'apparaître et jusqu'à présent les cours n'ont pas été affectés autant qu'on aurait pu s'y attendre. Dans la Province d'Ontario la compétition a même été active pour les parties offertes et on signale une hausse à la clôture. On renseigne plusieurs placements en quantité de 1,000 à 2,000 livres et un placement de 10,000 livres de 33c à 34c. En petites quantités elle commande 35c.

**Chaussures.**—Les manufactures de chaussures sont de nouveau en pleine activité et s'

préparent à rencontrer la demande d'automne. Les transactions sont légères, le commerce n'achetant que pour tenir l'assortiment au complet. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les prix.

**Cuir.**—Le calme que nous avons à plusieurs reprises signalé se continue toujours. Dans les cuirs à semelle, les détenteurs ont fait de légères concessions pour activer la vente. Les veaux légers sont de défait facile au cours de notre prix courant. Le cuir à harnais et la vache fendue sont de défait difficile.

**Bois de service.**—La demande pour la consommation est régulière mais pour exportation les transactions sont difficiles à conclure en conséquence de la rareté de tonnage et du haut prix du fret.

**Bois de corde.**—Les recettes augmentent mais les cours se maintiennent fermement. Pour cotes à la clôture pour quantités convenables à la consommation immédiate voir prix courant. Pour grands lots, il faut voir les prix à 50c. par corde au dessous des prix cotés.

**Charbon.**—Le charbon américain a subi une hausse de 25c à 50c par tonneau. La demande a été très active depuis quelques jours et de nombreuses ventes à livrer ont été conclues. On cote, Lakawana ou Pittstone de \$7.75 à \$8.00 par tonneau avec escompte de cinq pour cent au comptant. Les recettes de houilles anglaises sont légères. Celles de la Nouvelle Ecosse augmentent.

**Métaux et Ferronneries.**—Les détenteurs de fonte offrent des concessions sur les cours d'il y a quinze jours pour activer la vente sans grand succès. Les fonderies n'achètent qu'au fur et mesure de leurs besoins réguliers et la spéculation a déserté le marché. Cette marchandise tend fortement à la baisse.

La grève que nous avons signalée il y a quinze jours n'a pas eu de suite. Les grévistes en sont venu à des arrangements avec les patrons.

Le fer en barre tend aussi fortement à la baisse. La demande pour le fer blanc et la tôle est très limitée et il est difficile d'effectuer des placements considérables, même en faisant des concessions sur les cours réguliers.

L'importation des métaux et beaucoup moindre cette année que les deux années précédentes et nous nous attendons à voir l'équilibre s'établir bientôt entre l'importation et les besoins du pays.

**Comestibles.**—Le marché aux comestibles est très calme. La demande pour le lard en baril est nulle. Le beurre s'offre quelque peu facilement. La température est très favorable à la production et les nuits fraîches que nous avons eues ont été très propices pour en effectuer le transport. Le marché est suffisamment approvisionné pour la demande. On cote qualité de choix 18c à 20c, bon ordinaire 15c à 16c. La demande pour le saindoux se limite aux besoins de la consommation locale. Les cours n'ont subi aucun changement. Absence complète de transactions en poisson qui, au reste, est rare et de qualité peu désirable.

**Farines.**—Les farines sont très lourdes et tendent toujours à la baisse. Les cours ont reculé de pleinement dix cents depuis huit jours et les transactions qui ont été conclues sont sans grande importance, les opérateurs n'achetant que pour remplir les commandes

les plus pressées. La demande pour les Provinces Maritimes sont nulles. On cite les transactions suivantes pour les trois jours qui viennent de s'écouler : 250 barils extra \$6.65 ; 700 do Fancy \$6.10 ; 150 do forte pour boulangerie \$5.75 ; 100 do do \$5.80 ; 200 do do \$5.90 ; 50 do de choix \$5.90 ; 200 do do prix non divulgué ; 500 do Medium \$5.60 ; 50 do do \$5.65 ; 300 do ordinaire du Canada \$5.50 ; 400 do do \$5.55 ; 200 do Inspection de Toronto \$5.374 ; 100 do No. 2 \$4.95 ; 50 do do choix \$5.25 ; 200 do do \$5.39 ; 200 do Fine \$4.10 ; 150 do \$4.15 ; 200 sacs Haut-Canada \$2.65 ; 50 do extra \$6.70 ; 200 do Fancy \$5.97 1/2 ; 100 do do \$6.10 ; 50 do forte pour boulangerie \$5.75 ; 100 do do \$5.80 ; 100 do do \$5.90 ; 500 do ordinaire du Canada \$5.50 50 do No. 2 \$4.90 ; 100 do do \$5.95 ; 50 do do \$5.00 ; 100 do Fine \$4.10.

**Blé.**—La demande pour ce céréale est très calme. On cote nominalemt blé du printemps du Haut-Canada \$1.29 à \$1.30.

**Grains grossiers.**—Aucune transaction digne de mention spéciale. On cote le maïs 45c pour cargaison à flot, pois 72c à 75c, avoine 30c à 32c, orge 50c.

**Épicerie.**—La demande ne se réveille pas pour les épiceries et les transactions n'ont aucune importance. Pour cotes à la clôture voir tableau de prix courant.

**Huiles.**—Affaires calmes aux prix précédemment cités.

**Sel.**—La demande est moins active. On cote gros de Liverpool en sac de 11 au tonneau \$1.10 ; 10 au tonneau \$1.15 ; factory filled \$2.25. Le sel fin ordinaire de Liverpool manque.

**Spiritueux.**—Nous n'avons pas connaissance de transactions importantes. Les cours n'offrent aucun changement.

**Sucre.**—Le marché est très lourd et les placements effectués n'ont aucune importance.

**Thé.**—On ne cite qu'une transaction importante à prix non divulgué.

**Le personnel des chemins de fer.**

Voici, au sujet du personnel des chemins de fer français, quelques notes intéressantes publiées par la *Liberté* :

On compte dans le service central :

Administrateurs.....	229
Employés de bureaux.....	1,540
Gens de service.....	270

Dans l'exploitation commerciale :

Directeurs.....	268
Employés de bureaux.....	3,480
Gens de service.....	250
Chefs ou sous-chefs de gare.....	3,300
Comptables.....	15,000
Hommes d'équipe.....	25,000
Chefs de trains et contrôleurs.....	2,370
Conducteurs de trains.....	4,330

Dans les ateliers d'entretien :

Ingénieurs ou architectes.....	280
Employés dessinateurs, conducteurs et piqueurs.....	2,770
Agents de surveillance.....	44,100
Employés subalternes, environ.....	40,000

Le total de cet immense personnel s'élevé, en chiffres ronds, à 143,000 HOMMES ; une véritable armée.

**Statistique maritime et commerciale.**

La chancellerie impériale allemande vient de publier un mémoire très volumineux, contenant une statistique de la situation respective des marines de guerre et de commerce des différents États du monde civilisé.

L'après ces données officielles, l'Angleterre ne dépensait pas, en 1872, moins de 53 millions de thalers, la France, 69 millions, la Russie, 22 millions et l'empire allemand, la somme relativement modeste de 7 millions.

Pour 1873, l'Angleterre et la France restent à peu près stationnaires, tandis que la Russie projette une augmentation de 7 millions de thalers ; l'Allemagne dépenserait 4 millions et demi de plus, si les plans du gouvernement impérial sont adoptés. Donc, l'Angleterre débourse huit fois, la France cinq fois, et la Russie trois fois autant que l'empire germanique, quoique ces États possèdent déjà de grandes flottes bien organisées et pourvues de tout le matériel nécessaire, tandis qu'en Allemagne, presque tout est à faire.

Les détails statistiques donnés par le mémoire officiel sur le développement des marines de commerce des États maritimes les plus considérables ne sont pas moins intéressants. En voici un tableau abrégé :

	Nombre des bâtiments	Tonnage en tonnes (1,000 Lt)	Grandeur moyenne en bâtiments (tonnes)
Angleterre.....	26,637	5,630,789	215
Allemagne.....	8,110	1,331,776	262
France.....	15,778	1,074,676	68
Italie.....	18,822	1,013,668	55
Norvège.....	6,833	931,622	136
Pays Bas.....	1,985	528,578	266
Ariche-Hongrie.....	3,114	361,253	110
Suède.....	3,357	342,589	102
Grèce.....	5,512	328,815	59
Espagne.....	1,414	242,399	192
Russie.....	2,618	330,229	86
Danemark.....	2,853	188,302	65
Turquie.....	2,200	182,000	83
Portugal.....	817	83,392	108
États-Unis d'Amérique.....	26,303	3,744,319	142

D'après ces chiffres, l'écart entre la marine marchande de l'Allemagne et celle de la France et de l'Italie ne serait pas aussi considérable qu'on le croit généralement. Mais il suffit de jeter les yeux sur la troisième colonne (qui indique la grandeur moyenne des navires) pour comprendre qu'en réalité la supériorité du commerce maritime de l'Allemagne est plus grande, puisqu'on n'y tient pas compte des navires de cabotage, qui grossissent l'actif de la France et de l'Italie, quant au nombre des bâtiments et quant au total du jaugeage. De plus, presque la moitié du commerce maritime allemand est concentrée dans les deux grands ports de Hambourg et de Brême, qui n'emploient que 406 et 268 navires, mais d'une capacité moyenne de 566 et 869 tonnes.

Ces deux villes hanséatiques prennent un essor considérable, dont la navigation à vapeur fait à elle seule presque tous les frais. Le Lloyd de l'Allemagne du Nord (à Brême) possède 45 grands steamers ou 79,560 tonnes, d'une force nominale de 14,814 chevaux. La Société hambourgeoise-américaine a 17 navires ou 50,000 tonnes, d'une force de 8,000 chevaux.

En 1871, l'importation maritime de Hambourg a atteint le chiffre de 375 millions 885,930 thalers (dont 76 millions au compte de l'Angleterre seule) ; celle de Brême 97 millions 392,283 th., tandis qu'en 1867 l'importation n'avait été que de 223 millions pour le premier port et de 70 millions pour le second.

### Lacroix Canadian Guide & Book of Reference.

Tel est le titre d'un ouvrage que nous recevons de la part de l'auteur, M. Henry Lacroix; il porte le sous-titre suivant: "Avec descriptions et statistiques de toutes les villes et villages situés sur les chemins de fer dans la province d'Ontario—incluant, une description de la ville de Québec," laquelle description est pleine d'intérêt et très-amusante; elle occupe 15 pages. Cette dernière description est donnée comme spécimen de la seconde édition, qui comprendra la province de Québec aussi bien que la province supérieure. La carte officielle d'Ontario est collée à la première page du livre, et renferme le tracé des chemins de fer existants et projetés, et beaucoup d'autres informations intéressantes. L'index et les tables de distances, pour chacun des 12 chemins en question, donnent également la distance de chaque bout. L'ambition de l'auteur, dit-il, est de décrire toutes les provinces comme il le fait ici, non-seulement le long des chemins de fer, mais sur les rivières, lacs, etc.,—s'il rencontre l'encouragement qu'il mérite.

Le sommaire de ce Guide consiste dans les détails suivants:—Le nom des localités annoncées, distance de la gare, la topographie, nom du town-ship, du comté, le temps de l'incorporation, territoire, bâtiments publics, la population, le revenu, la cotisation, la propriété mobilière et immobilière, le montant d'affaires, chemins de fer projetés, les lignes de diligences, de steamboats, églises, écoles, banques, journaux, institutions de bienfaisance et autres, le prix des terrains, nature du sol, des récoltes, valeur des terres, carrières, etc., les manufactures, avec les noms des manufacturiers, etc., etc., et *some of the prominent men.*—L'auteur, on peut presque dire, éprouve le sujet qu'il traite, et les détails qu'il donne ont été pris dans chaque endroit à source officielle. Il a le droit de réclamer de chacun une part d'encouragement pour son œuvre patriotique et utilitaire, et il est à désirer qu'il rencontre tout cela.

### Vocabulaire explicatif de termes employés dans le commerce.

**DOMICILE.** [Traite à]. *Bill of domicile.*—On tire des lettres de change payables dans une ville autre que celle qu'il habite le tiré, surtout quand cette ville n'est pas une place cambiste. Dans ce cas, comme il y aurait quelque difficulté à négocier une lettre de change de cette espèce, le tireur invite son débiteur à faire choix d'un domicile qu'on a soin d'indiquer au bas de la lettre.—Le cas de domicile se représente pour beaucoup de traites tirées de l'étranger; elles indiquent une principale place de banque pour le paiement. Le tiré, dans son acceptation, désigne le domicile de son banquier.—Payable à mon domicile, *payable with me.*

**DOX ou TRAIT.** *Drift or drift. Good weight.*—Deduction accordée sur le poids de certaines marchandises, telles que l'indigo, les Thés, les Cotons, les Bois, etc., pour poussière, aubier, etc.

**DOUANES (Administration des).** *Custom-house.* Cette administration est établie pour la perception des droits imposés sur l'entrée et la sortie des marchandises; elle est chargée de veiller à ce que les importations ou les exportations prohibées n'aient pas lieu. Le cabotage, les entrepôts, le transit, la collation des primes, l'encouragement des pêches, etc., sont également de son ressort.

Les douanes doivent être considérées sous un double point de vue, comme moyen de revenu et comme instrument de protection.

L'origine des droits de douane remonte

à une haute antiquité. Ce genre de taxes, qui nous vient des Grecs et des Romains, a subi de grandes variations, mais toujours progressives.

**DOUBLAGE.** *Sheathing.*—Feuilles de Cuivre ou de Zinc, dont on couvre le carène d'un navire jusqu'à la ligne de flottaison, pour préserver les bordages de l'action de la mer, de la piquure des vers, etc. Le doublage est aussi très utile à la marche du navire.

**DRAWBACK.** Terme emprunté à la législation des bonnes d'Angleterre, pour désigner la restitution de tout ou partie de droits payés sur un article lorsqu'il vient à être réexporté. Il est souvent appliqué à la restitution des droits prélevés à l'importation des matières premières qui ont servi à la fabrication de toutes sortes d'objets. Ce remboursement, souvent en excédant, lors de l'exportation de ces objets à l'étranger, basé sur un tarif particulier, favorise le commerce qui reçoit ainsi une espèce de prime.

**DROITS DE DOUANE.** *Duties. Custom-house duties. Customs.*—Taxes établies par le gouvernement à l'entrée ou à la sortie des marchandises.—*Grand droit; petit droit [long or short duty].*



### Hotel du Gouvernement,

OTTAWA,

Vendredi, le 6<sup>me</sup> jour de juin 1873.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre du Revenu de l'Intérieur, et en vertu des dispositions de l'Acte 32e Victoria, chapitre 3, intitulé: Acte pour expliquer et amender l'Acte concernant la perception et l'administration du revenu, l'audition des comptes publics et la responsabilité des comptables publics.

Il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est ordonné que le privilège accordé par l'Ordre en Conseil du 19 mars 1868, aux effets, denrées et marchandises, du cru, du produit ou de fabrication du Canada, qui avaient été exportés hors des limites du Canada d'y être réimportés francs de droits de douane à certaines conditions énumérées dans le dit ordre, soit et il est par le présent étendu et déclaré s'appliquer aux denrées sujettes aux droits d'exercice, lesquelles denrées pourront à l'avenir être également réimportées en Canada, libres du droit, sujettes aux dites conditions mentionnées au dit ordre, et à la condition en outre, que ces denrées soient mises en entrepôt, lors de leur réimportation, et sujettes aux droits d'exercice dont elles auraient été passibles si elles n'eussent pas été exportées du Canada.

W. A. HIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.

33

### Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

JOSEPH DUMOUCHIEL,

FAILLI.

Une première feuille de dividende a été préparée soumise à objection jusqu'au cinquième jour de Juillet prochain, après lequel jour le dividende sera payé.

L. JOS. LAJOIE,

Syndic Officiel.

Montréal 17 juin 1873.

37-38



### HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA,

Ottawa, Vendredi, le 6<sup>e</sup> jour de juin 1873.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Considérant que par l'Acte 23 Victoria, chapitre 3, section 24, intitulé: "Acte pour amender et continuer l'Acte 32 et 33 Victoria, chapitre 3, et pour établir et continuer le gouvernement de la Province de Manitoba." Il est prescrit que "les dispositions des lois du Canada et concernant le revenu de l'Intérieur y compris celles fixant le montant des droits qui pour ont, de tous à autre, être par le gouverneur général en conseil, déclarés applicables à la province s'y appliqueront et y seront en vigueur, en conséquence."

Son Excellence le Gouverneur-Général et Conseil, sur la recommandation de l'Honorable Ministre du Revenu de l'Intérieur, et en vertu de l'autorité susdite, a bien voulu ordonner et il est par le présent ordonné que toutes les lois du Canada concernant le Revenu de l'Intérieur, en tant qu'elles ont rapport à l'octroi de licences et à l'imposition d'amendes, pénalités et droits aux distillateurs, maltteurs et brasseurs et sur les spiritueux, le malt et les liquours de malt, et toutes lois concernant la perception et l'administration du revenu en provenant soient et elles sont par le présent déclarées s'appliquer et être en vigueur dans la Province de Manitoba.

W. A. HIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.

29

### Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

SYLVESTRE LEMPEY,

FAILLI.

Une première et dernière feuille de dividende a été préparée, soumise à objection jusqu'au vingt-huitième jour de Juin 1873, après lequel jour le dividende sera payé.

L. JOS. LAJOIE,  
Syndic Officiel.

Montréal, 17 juin 1873.

37-38

### Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

EDWARD WOODS,

FAILLI.

Une première feuille de dividende a été préparée soumise à objection, jusqu'au CINQUIÈME jour de JUILLET prochain, après lequel jour, le dividende sera payé.

L. JOS. LAJOIE,  
Syndic Officiel.

Montréal, 17 juin 1873.

37-38



### A V I S

DEPARTEMENT DES DOUANES,

Ottawa, 4 Juin 1873.

Avis est par le présent donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par un arrêt du Conseil, en date du 30 Mai dernier, d'ordonner que le Foutre Blanc, pour la manufacture des Chapeaux et des Chaussures, fut admis en franchise, un droit doit être payé sur le drap-foutre de toute description.

J. JOHNSON,

Asst.-Com. des Douanes.

7 juin 1873.

## PRÉSERVATION DE LA BIÈRE CONTRE TOUTE ALTÉRATION

PAR LE

## CONSERVATEUR

DE

## MARTIN-PAGIS

Pour éviter toute contrefaçon, exiger sur chaque boîte le nom : **Conservateur de Martin-Pagis** et la marque de fabrique.

## Effets du Conservateur sur la Bière

**Effets du Conservateur sur la Bière.**—Le Conservateur de Martin Pagis possède la propriété de s'unir aux matières azotées, épaisses, qui allègent la limpidité de la bière et de précipiter, sous forme de dépôt insoluble, les ferments parasites qui en provoquent l'altération.

Par l'emploi de trente grammes de Conservateur par hectolitre de bière, on obtient en tout le cas, même dans la saison des fortes chaleurs, une boisson plus limpide, plus brillante, plus suave et de bonne garde. On évite ainsi le désagrément d'avoir de la bière louche, grasse, visqueuse, filante ou putride. En prenant les soins ordinaires pour la conservation de la bière, on tombe à l'abri des fûts pleins, et le bouillie à l'air du contact de l'air, la bière n'aigrit jamais.

Pour les bières jaunes, peu de temps après leur fabrication, le Conservateur agit rapidement et avec une grande efficacité. Il contribue à leur limpidité et les rend plus tôt prêtes à être livrées à la consommation.

**Bières fabriquées en été.**—Malgré le talent et les soins du brasseur, la fabrication de la bière éprouve souvent en été d'assez grandes difficultés. Le malt est déjà vieux et porte en lui-même le germe des altérations de la bière. Les ferments sont louches et se clarifient mal à la chaudière, la fermentation est irrégulière et imparfaite; la bière se clarifie difficilement, manque de limpidité et tend à s'altérer.

Employé dans les trompes, le Conservateur neutralise les principes du malt trop vieux, mal séché et par suite altéré. Le bouillon, ou le moût, se clarifie rapidement à la chaudière et la fermentation s'accomplit d'une manière satisfaisante.

**Bières de conserve.**—Les bières de conserve, ou de garde, fabriquées d'après la méthode Barabois, ne se conservent bien qu'autant qu'elles sont logées dans des cuves très-fraîches, entourées de glace; la glacière est une annexe indispensable de la brasserie et, malgré le maintien d'une température extrêmement basse dans les cuves, la bière s'altère fréquemment.

Si la bière, qu'on se propose de conserver plusieurs mois, a reçu une dose de Conservateur au moment de son enrage dans les fûts de repos, on est assuré qu'elle se débarrassera sous forme de dépôt des matières qui pourraient provoquer son altération. On obtient ainsi, avec la précipitation des matières albumineuses, la clarification, la limpidité et la conservation de la bière, sans le secours des glacières. Il est bien entendu qu'on doit toujours donner à la bière les soins que réclame tout liquide sujet à altération.

**Bières d'exportation.**—Les bières d'exportation les plus riches en principes utiles, fabriquées avec soin comme les bières Anglaises, ont à lutter contre les influences atmosphériques des climats qu'elles traversent; elles en souffrent beaucoup et souvent elles ne peuvent résister d'une manière absolue à ces causes d'altération.

En s'unissant aux ferments que toutes les bières contiennent à l'état de germe, le Conservateur paralyse leurs effets nuisibles, et donne à la bière une grande solidité qui lui permet de résister aux fatigues des plus longs voyages.

**Mode d'emploi.**—On peut employer le Conservateur de la manière suivante :

1o. A la cuve à brasser, au moment de la salade, du mouillage de la farine, pour le cas où le malt ne serait pas de bonne qualité et fournirait un moût louche; 2o. A la chaudière pendant l'ébullition du moût avec le bouillon, pour le cas où la bière se clarifierait difficilement; 3o. A la cuve guilloire; 4o. A l'entonnement de la bière fermentée, au moment où elle passe des cuves de fermentation dans les foudres, ou tout autre lieu de repos.

**Bières jaunes.**—L'emploi du Conservateur peut se faire à la chaudière, à la cuve guilloire mais préférentiellement à l'entonnement de la bière. Dans le cas de fermentation, il convient d'ajouter la dissolution du Conservateur à un moment où la bière fermente sort de la cuve de fermentation pour entrer dans les fûts de repos. On verse la dissolution dans le fût à remplir lorsqu'il est encore vide; en y entrant, la bière se mélange par son mouvement au Conservateur qui est ainsi réparti dans toute la masse. Le Conservateur est un bon clarifiant; mais son action est lente. On peut ainsi se dispenser de coller la bière. Néanmoins, si l'on pense devoir faire usage de collage dans la pensée qu'on obtiendra une clarification plus rapide, il convient de laisser le Conservateur agir pendant quelques jours avant l'emploi de la colle.

**Bières d'exportation.**—Les bières destinées à l'exportation doivent être traitées comme les bières de garde ou de conserve. De plus, au moment de l'emplissage des fûts destinés à de longs voyages, avant leur départ on ajoute une nouvelle dose de Conservateur. Le deuxième dosage de Conservateur est toujours très-utile et peut être réduit à quinze grammes, le premier ayant été de 30 grammes par hectolitre.

**Collage de la bière.**—La colle de poisson est le clarifiant le plus estimé, mais il est aussi le plus cher. Si la bière a reçu une dose de Conservateur, on peut la coller avec de la gélatine et l'on obtient un résultat satisfaisant et très-économique. Les œufs, l'albumine et les poudres albumineuses, les sangs-frais ou desséchés, ne réussissent pas aussi bien que la colle de poisson ou la gélatine. Souvent, on exagère la quantité de clarifiant employé et l'on ne réussit pas à obtenir une bière d'une grande limpidité. La colle animale en dissolution dans le liquide et détermine parfois son altération. Pour trente grammes de Conservateur il suffit d'employer quinze grammes de gélatine, pesée à l'échelle.

**Préparation du Conservateur.**—Si le Conservateur doit être employé avec la farine dans la cuve à brasser ou à la chaudière en ébullition, il suffit de s'en servir à l'état pulvérisé sans aucune préparation. Pour l'emploi à la cuve guilloire et dans les fûts de repos, le Conservateur doit être en dissolution. On opère la dissolution du Conservateur on le fait bouillir pendant cinq minutes dans cinq ou six fois son poids d'eau. On laisse refroidir la dissolution et on la verse ensuite dans la bière avec la précaution d'en faciliter le mélange et de bien la répartir dans toute la masse.

**PRIX, le kilogramme 10 francs**

**DEPOT CENTRAL**

A L'OFFICE VINICOLE, 4, Rue du Pré-au-Clercs

**PARIS**

Les commandes peuvent être adressées à

**MORIN & CIE.,**

Courtiers et Commissionnaires,

No. 10, Rue St. Nicholas, Montréal.



## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 26 JUIN 1873.

### Le Havre de Montreal.

La question de fournir des facilités suffisantes pour l'immense trafic qui se fait dans notre port; l'insuffisance manifeste de celles qui existent aujourd'hui ont inspiré à plusieurs l'idée de formuler un plan d'améliorations assez vastes pour répondre à toutes les exigences du présent et de l'avenir. Nous avons eu successivement le plan de l'Hon. John Young, pour la construction de docks à Pointe St. Charles, de Bassins à Hochelaga, d'un nouveau pont sur le St. Laurent et l'utilisation du bassin de la Baie d'Hochelaga. Puis le *Négociant Canadien* est venu avec un projet de docks et de travaux à St. Lambert du caractère le plus gradiose. La commission du Havre fit ensuite préparer un plan par son ingénieur, et renonçant enfin aux idées étroites d'autrefois, elle fait jeter des quais dans la partie-est, elle décentralise le commerce, opération qui a été grandement facilitée par la pose des lisses du Grand Tronc sur les quais.

Aujourd'hui les navires d'entremer débarquent leurs cargaisons sur le grand quai aussi facilement qu'ils le faisaient autrefois vis-à-vis la Douane, et les trois mats n'ont plus la moindre objection de s'y arrêter.

Les travaux qui sont maintenant en voie d'exécution, et dont nous avons donné le détail dans le temps, comprennent la création d'immenses facilités de quaiage et de déchargement dans toute l'étendue du port, depuis la Baie d'Hochelaga jusqu'à la rue du Moulin. Quand ils seront terminés, la capacité du port sera doublée.

A sa dernière session, le Parlement a autorisé la commission du Havre à dépenser un million et demi en améliorations.

Tout le monde est persuadé que la grandeur de Montréal est intimement liée au progrès et à la prospérité du Canada. Le gouvernement ne se le dissimule pas davantage, et il a résolu de faire en sorte que les améliorations qui seront faites le soient sur un plan large et qui réponde à toutes les éventualités de l'avenir.

C'est ainsi qu'il en agit à l'égard des travaux commencés à l'entrée du canal Lachine et qui comprennent des docks, des entrepôts, etc., exécutés sur la plus vaste échelle.

C'est dans ce but qu'il a fait préparer par M. Trudeau, assistant-commissaire des Travaux Publics, et par M. Sippell, ingénieur du canal Lachine, un plan d'améliorations qui était communiqué l'au-

tre jour aux principaux marchands, expéditeurs et aux journalistes. Il serait difficile d'en rendre un compte exact sans l'avoir sous les yeux. Qu'il suffise de dire qu'il s'agit de créer en haut du port une double ligne de quais, de continuer le grand quai double vis-à-vis les vieilles casernes jusqu'à Longueuil.

Il y aura des écluses à son extrémité-est. On construirait un canal maritime depuis le quai de Longueuil jusqu'à l'ancien hôpital militaire où il tomberait dans un dock très-vaste et où le commerce de bois de l'Amérique du Sud serait accommodé.

Il y aurait aussi des docks secs pour la réparation des navires.

Les travaux dans le port coûteraient à peu près \$4,250,000.00.

La lettre suivante écrite par M. Sippell au département des Travaux Publics en transmettant le plan, pourra donner une idée assez claire des travaux qu'il s'agit d'exécuter.

### BUREAU DU CANAL.

Montréal, 24 avril 1873.

F. BRAUN, ECR.,

Sec. Dépt. Travaux Publics, Ottawa.

Monsieur.

Je vous transmets la carte et les sections de l'entrée inférieure du canal Lachine et ses rapports avec le Havre de Montréal ainsi qu'avec les docks projetés d'Hochelaga.

En outre des bassins profonds de la Pointe St. Charles, ce projet pourvoit à plus du double des facilités présentes du Havre sans augmenter son étendue, et il donne trente-trois pieds d'eau dans le port, au-dessus du quai Victoria sans creuser.

Une double ligne de quais serait construite depuis le quai Victoria jusqu'à celui d'Hochelaga, distance de 9,450 pieds, où il se relierait à des docks intérieurs de 9,600 pieds de longueur, dont la partie principale pourrait avoir, si l'on veut, 25 pieds de profondeur, avec des docks secs de capacité suffisante pour contenir les plus grands steamers de la ligne Allan.

Les écluses de sortie au quai Victoria et à l'entrée inférieure des docks seraient pourvues de trois paires de portes, pour admettre les grands et les petits navires.

Ce plan a été fait dans le but de pourvoir à tous les besoins présents et futurs du commerce. Le tout est d'un accès facile et pourvoit à des connections avec les chemins de fer le Grand Tronc, de Colonisation et de la Rive Nord; il consolide tout le trafic du pays à ce point central de distribution.

Les améliorations projetées s'étendent à environ quatre milles et un quart au-dessous de la dernière écluse actuelle, et leur coût est évalué approximativement à \$4,180,000.

JOHN G. SIPPPELL,  
Ingénieur-Surintendant.

On voit ce dont il s'agit ici. Les personnes présentes au Corn Exchange ont paru favorablement impressionnées à première vue et une résolution a été passée priant la commission du Havre et la Chambre de Commerce de faire litographier et publier le plan qui venait d'être soumis.

### Le Commerce Américain.

Le *Hunt's Magazine* publie les tableaux du commerce extérieur des Etats-Unis pour les quatre premiers mois de l'année 1873. Le résultat est très-satisfaisant et présente une amélioration notable sur l'année 1872. Celle-ci avait été mauvaise et les importations avaient dépassé les exportations de \$100,000,000. L'année précédente s'était soldée par un excédant d'exportation de quelques millions de piastres.

Les quatre premiers mois de 1873 indiquent que l'industrie a repris une nouvelle vigueur et que la balance du commerce va reprendre son équilibre. Ainsi tandis que les importations s'élevaient à \$234,341,226, les exportations atteignaient le chiffre énorme de \$253,270,419, soit un excédant d'exportations de \$21,235,529.

Si on établit la comparaison entre les deux périodes correspondantes de 1872 et 1873, on arrive aux résultats suivants :—

	Importations.	
	1873	1872
Janvier.....	\$55,394,908	\$51,063,088
Février.....	55,118,562	52,911,647
Mars.....	64,498,753	55,515,312
Avril.....	57,024,667	73,931,179
	\$232,036,890	234,341,226
		232,036,890
Diminution.....		\$2,304,336
	Exportations.	
	1873	1872
Janvier.....	\$69,078,065	\$47,090,718
Février.....	63,711,215	45,920,596
Mars.....	56,742,160	42,940,901
Avril.....	63,718,979	38,558,492
	\$253,270,419	174,110,707
	174,110,707	
Augmentation.....	\$89,159,712	

Le mouvement des quatre mois représenté donc le total suivant :—

Importations.....	\$232,036,890
Exportations.....	253,270,419
Total.....	\$485,307,301

La supériorité de 1873 se représente par une augmentation de \$89,157,712 dans l'exportation et une diminution de \$2,304,336 à l'importation, le tout formant un total de \$91,464,048.

Il faut ajouter à ce qui précède environ \$100,000,000 de valeurs américaines qui ont été vendues sur les divers marchés de l'Europe, principalement sur ceux d'Angleterre et d'Allemagne.

**Le chemin de fer du Pacifique.**

On lit dans le *Nouvel-Monde* de lundi :

Sir Hugh Allan s'est embarqué jeudi le 19 courant pour revenir au Canada. Il arrivera vers le 1er juillet prochain, à temps pour l'enquête du comité-Huntingdon. Il est donc probable maintenant que cette enquête ne subira plus de retard et que le public saura bientôt à quoi s'en tenir sur le fondement de l'accusation portée par le député de Shefford.

Quant au résultat même de sa mission, nous croyons, d'après toutes les apparences, qu'elle n'a pas échoué, ni réussi complètement. Sir Hugh a eu à lutter contre l'influence du Grand Tronc et contre celle de tous les détracteurs de valeurs canadiennes qui craignaient de voir tomber leurs stocks si le marché en était surchargé. Le Grand Tronc surtout a fait une guerre à mort au projet canadien. M. Richard Potter, le président, et M. Grant, le secrétaire, n'ont pas perdu une occasion de lui nuire. Il s'est échangé une correspondance très vive entre Sir Hugh Allan et M. Potter qui place celui-ci dans une très fautive position. Elle sera publiée pour l'édification du public canadien.

Il paraît que M. Potter demanda à Sir Hugh Allan d'abandonner le chemin de colonisation du nord, celui d'Ontario et Québec en considération de l'appui que le Grand Tronc donnerait au projet du Pacifique. Sir Hugh Allan, pour mettre sa sincérité à l'épreuve, offrit par écrit tout ce qu'on lui demandait ; ce qui n'empêcha pas M. Potter de continuer la guerre qu'il avait commencée.

Néanmoins Sir Hugh Allan réussit à obtenir des offres de capitalistes d'avancer une partie de la somme nécessaire ; mais à certaines conditions, qui ne sont pas encore connues et qui seront dévoilées au retour de Sir Hugh. Nous croyons, cependant, qu'elles prendraient une certaine forme de garantie d'emprunt par le gouvernement canadien.

Nous saurons bientôt ce qui en est réellement. Il est probable que le Parlement siégera au mois d'août prochain plus longtemps que le premier ministre s'attendait, quand il déclarait que les chambres ne se réuniraient que pour recevoir le rapport du comité et être prorogées.

**Avis au commerce.**

Le ministre de la marine et des colonies vient d'adresser à MM. les préfets maritimes et chefs du service de la marine la circulaire suivante :

« Messieurs, j'apprends qu'un Américain de passage à Londres, a offert à un armateur de cette ville une invention ayant pour objet de détruire par le feu les navires du commerce, de manière à faire disparaître toute trace de l'acte de baraterie qui s'accomplirait sur des navires à bord desquels on embarquerait des marchandises assurées pour un prix fort supérieur à leur valeur.

« L'invention consiste en une espèce de torpille ressemblant, à s'y méprendre, à un morceau de charbon fraîchement extrait d'une mine. Cet engin mesure 15 à 20 centimètres de largeur sur environ 12 centimètres de haut ; il est creux, et à ses deux extrémités s'ouvre un petit orifice au moyen duquel on y introduit soit un liquide inflammable que l'inventeur appelle le feu grégeois, soit de la poudre fulminante de la même nature que le piquete de potasse.

« Armé de cet appareil, celui qui s'est proposé la destruction du navire, saisit, en allant à bord, l'occasion de le jeter dans l'une des soutes, où il ne se distingue pas du combustible ordinaire ; lorsque, pendant le voyage, l'engin destructeur est tiré de la soute et jeté dans les fourneaux, il éclate, et le feu se répand, ou bien, s'il a été chargé de fulminante, il fait sauter une partie du navire.

« Je vous prie, messieurs, de porter ce renseignement à la connaissance des commissaires de l'inscription maritime de votre circonscription, en leur prescrivant de le communiquer aux armateurs, capitaines et assureurs de leur ressort.

Recevez, etc.,

POTTER.

**Mouvement d'exportation de charbon en Angleterre.**

Pendant le mois d'avril dernier, les exportations de charbons en Angleterre, se sont élevées à 1,067,152 tonnes, savoir :

- Des ports du Nord 516,851 tonnes.
- Des ports du Yorkshire 53,627 tonnes.
- De Londres 2,729 tonnes ; de Liverpool 46,185 tonnes.
- Des ports du canal de Bristol 312,368 tonnes.

Des ports d'Ecosse 105,402 tonnes.  
Total 1,067,152 tonnes.

Cette quantité s'est partagée entre les pays suivants par ordre d'importance. France, 189,236 tonnes ; Allemagne, 95,019 ; Suède, 85,734 ; Russie, 76,164 ; Amérique du Sud, 75,157 ; Antilles, 67,136 ; Danemark, 65,731 ; Italie, 53,041 ; les îles de la Méditerranée, 46,119 ; Afrique, 45,218 ; Prusse, 45,165 ; Turquie, 33,822 ; Hollande 32,754 ; Amérique du Nord, 30,779 ; Espagne, 29,200 ; Norvège, 24,624 ; Portugal, 17,100 ; Grèce, 12,184 ; Belgique, 7,833 ; Autriche, 7,152 ; îles Madère, 4,943 ; îles de la Manche, 3,140 ; îles Canaries, 882 ; divers, 1,415 tonnes ; Total, 1,067,152 tonnes.

Voici comment se sont réparties les 189,246 tonnes exportées en France :

- Dieppe, 21,553 tonnes ; le Havre, 21,156 ; Bordeaux, 16,900 ; Saint-Nazaire, 14,600 ; Dunkerque, 13,888 ; Rouen, 13,815 ; Caen, 10,695 ; Boulogne, 3,137 ; Nantes, 7,050 ;

- Saint-Malo, 6,580 ; La Rochelle, 6,535 ; Calais, 4,398 ; Trouville, 3,814 ; Rochefort, 3,785 ; Fécamp, 3,721 ; Cherbourg, 3,328 ; Honfleur, 2,922 ; Bayonne, 2,566 ; Brest, 1,713 ; Régnville, 1,599 ; Granville, 1,264 ; Marseille, 1,150 ; Charente, 1,105 ; Morlaix, 1,093 ; Le Tréport, 1,024 ; Pont-Audemer, 967 ; Saint-Brieux, 801 ; Saint-Valery-sur-Somme, 762 ; Port-au-Bessin, 750 ; Landernau, 758 ; Hennebont, 634 ; La Motte, 493 ; Basse-Indre, 479 ; Harfleur, 457 ; Saint-Valery, 415 ; Saint-Servan, 413 ; Pontorsen, 382 ; Isigny, 360 ; Luçon, 340 ; Gras de Castellon, 310 ; les Sables d'Olonde, 309 ; Les Sables, 302 ; Marennes, 247 ; Camas, 244 ; Saint-Gilles, 231 ; Lorient, 220 ; Saint-Félix, 220 ; Vannes, 215 ; divers, 3,062 ;

Ensemble, 189,236 tonnes.

**Les gisements de sel d'Ontario.**

Nous traduisons ce qui suit de la dernière livraison du *Scientific American* :

L'étendue en superficie des gisements de sel d'Ontario n'est pas très grande, car elle peut être circonscrite dans les comtés de Huron et de Bruce. M. John Gibson donne dans le *American Journal of Science and Arts*, quelques détails intéressants au sujet des principaux puits d'où le sel est extrait, huit desquels ont été examinés par lui tout récemment.

En voici le résumé. Le puits d'Ainleyville, ayant été creusé jusqu'à une profondeur de 1,244 pieds, fut ensuite abandonné. Le puits de Kincardine atteint 957 pieds, et celui de Goderich juste 1,000 pieds, au-dessous de la surface de la terre. En pompant, on obtient de ce dernier puits une forte saumure d'où l'on continue de tirer du sel en grande quantité. On a creusé le puits de la Puissance à une profondeur de 1,113 pieds, et la saumure obtenue à l'aide des pompes marque constamment 87 deg. sur le salinomètre. La profondeur du puits de Hawley est de 967 pieds, et celle du puits de Clinton équivaut à 1,136 pieds. Celui de Stapleton fournit des saumures d'une grande pureté. Comme le sel et le gypse se rencontrent souvent à l'état de mélange, il est naturellement permis de supposer qu'il est possible d'en tirer parti pour les fins de l'agriculture. Il paraît que le percement du puits de Coleman et de Gowinlock a été sans précédent, tant pour la rapidité que pour la manière heureuse avec laquelle il s'est effectué. Commencé le 10 mars 1870, le creusement atteignait le 22 du même mois une profondeur de 1,035 pieds. Après avoir pénétré à travers 100 pieds de sel pur sans remarquer aucun indice de changement, on cessa de creuser. En aucune partie du continent américain il n'a été découvert de gisement de sel aussi considérable. La quantité restant à extraire est incalculable, et peut entrer en ligne de comparaison avec la production des mines de sel de Droitwich au centre de l'Angleterre, ou avec celle des collines de sel solide de Cordoue.

**Une invention américaine.**

Une invention américaine, qui est appelée à rendre de grands services à la navigation, c'est une pompe automatique, qui sert en même temps de ventilateur et de signal d'alarme. Le moteur de cet appareil est tout simplement le *rotulis*. Chaque fois que le navire auquel on l'applique penche d'un côté ou de l'autre, un piston se déplace dans une chambre à air et engendre une force, au moyen de laquelle l'eau de la cale est aspirée dans les tuyaux



PRIX COURANTS

DU

MARCHE DE MONTREAL

Table of market prices for various goods including acids, alkalis, matches, and oils. Columns list item names, quantities, and prices.

Café Vert-

Table of coffee prices categorized by type (e.g., Da Cap, S. Domingue, Java) and roast (e.g., Cortes à Jover, Chauxvre). Includes prices for different grades and origins.

Cuir-

Table of leather and other goods prices, including various types of leather (e.g., Cuir à semelle, Cuir à harnais) and other commodities like oils and resins.



**ROYAL CANADIAN FIRE**  
AND  
**MARINE INSURANCE COMPANY**

CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000

En cinquante mille actions de cent piastres chaque

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques

L'Hon. John Young, M. P.; Messieurs Thos. Caverhill, L. A. Boyer, M. P., Benjamin Lyman, J. F. Sincennes, Andrew Robertson, James Crathern, Wm. Workman, J. R. Thibaudeau, John Duncan, E. K. Greene, John A. Perkins, Joseph Barsalou, E. G. Penny, J. Hodgson, H. J. Herkie, John Grant, Henry Bulmer, Wm. McNaughton, James Genuy, Henry Lyman, J. Donnelly, S. H. May, James Christine, John Popham, Wm. Rodden, Walter MacFarlan, Wm. O'Brien, Andrew Wilson, Henry Mulholland, Alex Buntin, et Thos. Tiffin se sont procurés un Acte d'Incorporation pour la dite compagnie, durant la dernière session du Parlement, afin de pouvoir faire les affaires d'une Assurance sur le Feu et la Marine. Le Capital autorisé de la Compagnie est de \$5,000,000 en cinquante mille actions de \$100 chaque. Cinq par cent est payable pour la souscription du stock et cinq par cent dans l'intervalle des trois mois qui suivent. Ce qui reste des actions est payable en dix versements que la majorité des Directeurs décideront, mais, il ne doivent pas excéder cinq par cent par demande et à des périodes d'intervalle de pas moins de trois mois.

Les tarifs actuels pour les Compagnies d'Assurance contre le Feu dans la Puissance (ce qui est le résultat d'une combinaison faite entre les diverses Compagnies d'Assurance,) sont, nous le croyons, non-seulement excessifs, mais encore d'aucune nécessité; et quelques fortes qu'aient été les pertes essuyées par ces compagnies dans les derniers mois de Chicago, Boston et autres villes des Etats-Unis, les pertes dans les affaires d'Assurance, dans toute la Puissance, n'exigent pas la grande augmentation qu'ils ont placée dans leur tarif ici et ailleurs.

Ainsi dans un court espace de temps, les tarifs sur les risques spéciaux—tels que les Cathédrales, les Eglises, les Hôpitaux, etc., ont augmenté de 100 pour cent, tandis que tout le commerce paie maintenant de 100 à 150 pour cent de plus sur leurs stocks, que ce qu'ils payaient il y a un an dans les mêmes édifices.

Si on en juge par les rapports officiels publiés des affaires des principales compagnies d'Assurance pour 1872 dans toute la Puissance, cette grande augmentation dans les tarifs, paraîtra d'aucune nécessité, ainsi que le tableau suivant le montre :

Noms des Compagnies.	Primes pour l'année.	Montant des Pertes.
Royal (Angleterre).....	\$315,545.36.....	\$ 82,497.01
North British.....	235,204.00.....	121,819.00
Agriculaire.....	73,613.23.....	35,216.17
Risques isolés.....	69,421.93.....	11,074.10

Les Directeurs Provisoires nommés dans l'Acte d'Incorporation sont : l'Hon. John Young, M. P.; Louis A. Boyer, M. P., Andrew Robertson, de la maison Robertson, Stephens & Cie.; Thos. Caverhill, Joseph A. Thibaudeau, de la maison Thomas Thibaudeau & Cie.; J. F. Sincennes, de Sincennes & McNaughton; John Duncan de John Duncan & Cie. John A. Perkins et Alfred Perry.

A une Assemblée tenue le 29 du mois dernier, l'Hon. John Young, M. P., a été élu président provisoire de la Compagnie, M. J. F. Sincennes, vice-président, M. Joseph R. Thibaudeau, trésorier et Alfred Perry, directeur provisoire.

Les Livres d'actifs seront immédiatement ouverts aussitôt que \$500,000 du stock seront souscrits à 10 par cent et payés sur les lieux mêmes, les Actionnaires seront mandés pour être au bureau de Direction. Comme tous sont intéressés dans l'établissement d'une Compagnie d'Assurance sûre et bien conduite, par laquelle les présents tarifs pesant si fortement sur les adaires et les propriétés immobilières soient réduits, et au moyen de laquelle les profits provenant de l'Assurance soient retenus dans le pays, il est à espérer que la souscription pour le stock sera faite autant que possible parmi toute les classes du commerce des différentes villes et villages de la Puissance.

Des agences seront ouvertes dans les principales villes et villages d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, aussitôt que le montant du stock requis pour chaque place sera souscrit et 10 par cent payé sur les lieux mêmes.

Dans le département français, toutes les affaires seront transigées en français et les documents rédigés dans cette langue.

**John Young,**

Président Provisoire,

**J. R. Thibaudeau,**

Trésorier,

**J. F. SINCENNES,**

Vice-Président.

**ALFRED PERRY,**

Directeur Provisoire.

**Banquiers :**

**La Banque de Montréal et la Banque du Peuple.**

Pour les Actions et autres informations, s'adresser au

**No. 160, RUE ST. JACQUES**

**SPIRITUEUX DOMESTIQUES**

200 Tonnes } Whisky 50 O. P.  
500 Barils }  
300 do } Whisky de Seigle,

En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

**MORIN & CIE.,**

10, Rue St. Nicholas.

**132, RUE ST. JOSEPH**

A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Cha-boillez.

**C. A. DEPOCAS**

Epicerie, Provisions, Vins, Liqueurs, &c

EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

30-30

**\$5 A \$20 PAR JOUR**

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

31-31

G. STINSON & CIE.,  
Portland, Maine.

**NAZAIRE TURCOTTE**

IMPORTATEUR

D'Epicerie et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux

Etc., Etc., Etc.,

QUAIDE HUNT

BASSE VILLE

QUEBEC

8 mai

31 30

**S. CLOUTIER,**

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs,

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29,—Rue St. Joseph,—No. 29,

MONTREAL.

30-30

ETABLIS EN 1860



**J. T. LETOURNEUX**

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS

HUILES, VERNIS,

VITRES A VITRES MASTIC

LAMPES PINCEAUX

CHIMINIERES ETOUPE

COLTAR Etc., Etc.

VITRES, GLACES de MIROIRS et VITRES de COULEUR

TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Soul Agent pour la Puissance du Canada de la

Graisse Patentée de Dessors pour Essieux.

No. 250, Rue St. Paul, Montréal

Envoies de la LAMPE, PINCEAU et BARIL de Peintre.

# Ancelle & Morice

IMPORTATEURS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en gros un assortiment complet de

## PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS

Consistant principalement

- Vins,  
Genièvre  
Eaux-de-Vie,  
Liqueurs fines,  
Conserves de toutes sortes  
Fruits,  
Etc., Etc., Etc.

A arriver par navires

- "Euclide," "Jacques-Cartier," "Courrier du Canada," de Marseilles  
"Thrush" et "Hector," de Bordeaux  
"Stratheden," d'Espagne  
"Rock City," de Londres  
"Glenbervie," de Glasgow.

— AUSSI —

Une consignation de

- Bouchons, Capsules, Eponges, Champagnes, Citrons et Oranges.

Fabrique de Colle Forte de Montréal

## LABELLE, AUGER & Cie

FABRICANTS DE

- Colle forte blanche, commune et Gelée, de Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf et de Suif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT

MONTREAL

HOSPICE LABELLE, A. J. AUGER. 30-32

## N. QUINTAL

Negociant en Epicerie, Spiritueux et Comestibles EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Beurées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

## HAMILTON & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Etape

105, —Rue St. Joseph, —105

Vis-à-vis la Ruelle Dupré

MONTREAL.

## CHS. FRASER & CIE

377 & 379

Rue des Commissaires

COIN ST. NICHOLAS

OFFRENT EN VENTE

2,000 Sacs SEL DEAKINS FACTORY FILLED

5,600 do de GROS DE LIVERPOOL 10 au tonneau

25,000 minots de CAGLIARI

Importation 1873

300 Quintaux MORUE SECHE

50 Barils III ILE PAILLE de LOUP MARIN

59 do HUILLE DE MORUE

33-32

## LOTTERIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

\$1.00 CHAQUE

Prix	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500.....	5,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tanneries) \$70 chaque.....	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque.....	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.....	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.....	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.....	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.....	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.....	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.....	600 00

Mille dix prix valant .....\$21,200 00

### DONS :

- 1—A l'Evêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale 2,000 00
- 2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de courages 1,500 00
- 3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)..... 1,000 00
- 4—Aux sœurs du Bon Pasteur..... 500 00
- 5—Aux Jésuites..... 500 00
- 6—Aux Oblats..... 500 00
- 7—Aux Sœurs de la Providence..... 500 00
- 8—Aux Sœurs de la Miséricorde..... 500 00
- 9—A la Colonie Populaire..... 500 00
- 10—A l'Asile des Orphelins de St. Patrice.. 500 00

\$7,500 00

Des Agents Responsables sont demandés

Ci, que personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argentés seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des agents des Billets vendus et il sera tenu obligé de publier dans le Journal le *Nouveau Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le Journal usdit, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le prix du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets  
" 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port. S'adresser à

G. H. DUMESNIL,  
Gérant et Trésorier,  
De la Loterie Ville-Marie,  
Rue St. Sacrement  
MONTREAL.

## DR. J. A. CREVIER

Chirurgien et Accoucheur,

Chimiste et Naturaliste,

CI-DEVANT DE ST. CÉSaire,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Montréal,—No. 44.

7<sup>h</sup> Heures de Bureau :—De 7 à 10<sup>h</sup> A. M., et de 2 à 4, et de 6 à 7<sup>h</sup> P. M.

## JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE

## NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,

MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Bileves, Dysenterie Chronique, Stomatique; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, etc., &c.

S'adresser au Dr. J. A. CREVIER, 44, Rue Bonsecours.

## DR. J. A. CREVIER

### RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

37

44, Rue Bonsecours.

## LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

14 JANV.

30-32

# CHARBON AMERICAIN

Le soussigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu des arrangements avec les grandes

## Compagnies Américaines

Qui lui permettent d'offrir sur ce marché du **Charbon Américain**

DE TOUTE GROSSEUR

Au prix de la Liste de New-York

PLUS

LES FRAIS DE TRANSPORT

EN QUANTITE

## D'une ou plusieurs Cargaisons

Pendant la saison de navigation de 1873.

Il reçoit aussi des commandes des particuliers pour quantité

## Au gré des Acheteurs

Livrable à domicile au plus bas prix du marché

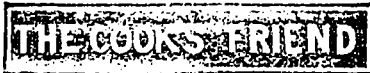
**LOUIS TOURVILLE,**

Coin des Rues des Commissaires et St. Sulpice.

27 28

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.



Est la seule origine et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

ATELIERS DE

## FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

Grande Rue ST. Laurent.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

Lampes et Huile de Charbon.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant la Plomberie, Couverture en Fer-blanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter. Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.

## F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet. 38

## HOSPICE LABELLE & Cie

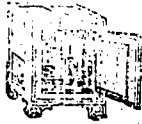
Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, Rue St. Paul,

34

MONTREAL.



MANUFACTURE

DE

## COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

## GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des volours.

PORTES ET VOULETS en fer à l'épreuve du feu.

PORTES EN FER pour Barques, Institutions Publiques et Charniers de Cimetières.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Déchéances, etc.

SERRURES PREVENTEES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Prisons.

OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.

COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

MONTREAL.

9 Juillet 1872. 39

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES

ET DE MINES (Limitée.)

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Biés,

52 MONTREAL.

## J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTREAL. 52

## A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

## C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Rue St. Vaudroux.)

MONTREAL.

ETABLIE, JANVIER 1871

## L'Agence Mercantile DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres dépensés parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et hoc omne genus: nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales aux Etats-Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukie

Albany Kausas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

St. Joseph Syracuse

Louisville

St. Paul.

SUCCURSALLES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE

Succursales dans la Grande Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, 8 et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Renfield Street.

Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord.



AUX TANNEURS ET AUTRES

ON A BESOIN

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour lesquels on paiera le plus haut prix du marché.

LABELLE, AUGER & C<sup>ie</sup>.

80-20

10, Rue du Port.

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE

H. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries.

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOUTINE ET DU  
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul

MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: Poêles dothlor à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

GEANDES DECOUVERTES

DU

Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Dérangeant d'intestins et d'Estomac, Indigestions, etc. etc.  
Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes :

Les RR. Mess J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crozier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Marie du Monnoir; J. S. Darome, ptre.; F. A. Collette, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Provençal, curé de St. Césaire; J. S. Tanguier, Ptre., curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère, Pincouneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Bte. Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce. 37

GAUCHER &amp; TELMOSE

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. Gauthier

52

No. 77, Bonsecours,

Compagnie de Garantie du Canada

Bureau principal, Montréal

Président,—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,—JOHN RANKIN, C<sup>er</sup>.

Gérant et Secrétaire

DWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Province.

BOYER, HUDON & C<sup>ie</sup>Successieurs de LOUIS BOYER & C<sup>ie</sup>.

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER.  
FERMIN HUDON.  
CHARLES BOYER.

MONTREAL.

MORIN & C<sup>ie</sup>.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRES. OTT, ONT.

MM. V. TURCOTTE &amp; Co.

Fabricants d'Huile de Lin

QUEBEC, P. Q.

M. H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR &amp; NEGOCIANT

EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

MONTREAL

GELINAS, LAFLEUR & C<sup>ie</sup>

IMPORTATEURS.

No. 356, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

MONTREAL.

GAUTHIER MAYRAND & C<sup>ie</sup>

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX

EPICERIES,

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,

274 et 281 Rue des Commissaires,

MONTREAL.

N. VALOIS & C<sup>ie</sup>MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDR VALOIS.

PIERRE JOLY & C<sup>ie</sup>.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions,  
TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 &amp; 211, RUE

DES COMMISSAIRES

MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix. 17

DESMARTEAU & C<sup>ie</sup>.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &amp;c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL.

Thomas, Thibaud & C<sup>ie</sup>.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & C<sup>ie</sup>, Montréal.  
THIBAUDEAU, THOMAS & C<sup>ie</sup>, Québec. MONTREAL,  
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 52

S. ROUSSEAU,

FERBLANTIER ET PLOMBIER

No. 337, Rue St. Laurent,

MONTREAL.

HUILE DE CHARBON, LAMPES,  
CHEMINÉES ET MECHES DE LAMPE

Ordres pour Fournitures à AIR Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.

18 Juillet.

40

LA FABRIQUE DU PEUPLE

M. A. DEROCHE

(Successieur de J. B. DEROCHE)

Importateur et Manufacturier de

TABAC, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 52

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKA VILLE,  
Solicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Août de Fête de 1899.